Compte-rendu du conseil d'école du 15/03/18

Début 17h35

<u>Personnes excusées</u>: Mr Respaud Inspecteur de l'éducation nationale, Mme Couffignal psychologue scolaire, Mme Martin, directrice de l'ALAE, Mr Couloumiers DDEN, Mme Devouard, Mme Belot.

<u>Personnes présentes</u>: Mr Planchon adjoint aux affaires scolaires et Mme Solatges adjointe chargée de la petite enfance, l'équipe enseignante, Mmes Rault, Caubet et Dassenoy et Mr Dubarry, parents d'élèves élus, Mr Novak, responsable des services techniques.

1- PREVISIONS D'EFFECTIFS

Les inscriptions des enfants nés en 2015 débutent le 19 mars et la date d'échéance est fixée au 1^{er} juin. Elles se feront en 2 temps d'abord en mairie les lundis, mardis et jeudis puis sur rendez-vous dans les écoles.

La directrice prévoit pour la rentrée prochaine environ **65 PS** suite à de la campagne de préinscriptions qui a eu lieu entre novembre et décembre 2017.

Actuellement sur l'école il y a 64 PS donc il est prévu en montée pédagogique 64 MS

62 MS donc il est prévu en montée pédagogique 62 GS dont 29 occitanistes,

un élève pourrait être cependant amené à quitter l'occitan.

68 GS vont partir au CP dont 20 occitanistes, 1 enfant arrêtant l'occitan.

Nous attendons 1 arrivée en GS fin avril.

<u>Actuellement</u> l'effectif total est de 194 élèves + 1 arrivée soit **195**, **l'effectif prévisionnel** au vu des données actuelles est en diminution soit un prévisionnel de **191** élèves pour la rentrée de septembre 2018. Cependant, les constructions à proximité de l'école et la révision de la carte scolaire laissent présager de nouvelles inscriptions.

Pour information le seuil de blocage pour une maternelle de 8 classes est de 196 et 195 pour celui de la fermeture.

La mairie en fonction de nos effectifs sera très attentive aux demandes de dérogation.

<u>Organisation de la rentrée</u>: la directrice reconduit avec l'accord de l'IEN la mise en place de la rentrée échelonnée dans les mêmes conditions que lors de la rentrée précédente. Pour rappel, un calendrier est proposé aux parents lors de l'inscription pour organiser une rentrée échelonnée sur 4 jours afin que chaque élève puisse bénéficier d'une rentrée en petit groupe. La famille choisit 2 jours parmi les 4 jours proposés pour réaliser la rentrée de leur enfant. Le 5^{ième} jour, l'effectif de la classe est au complet.

Révision de la carte scolaire :

<u>Révision de la carte scolaire</u>: au vu des effectifs importants et d'un prévisionnel proche d'une ouverture sur Tabarly, la mairie est dans l'obligation de réviser la carte scolaire car ce groupe scolaire n'est pas en mesure d'ouvrir une nouvelle classe, il n'a plus de local disponible.

Par ailleurs, la baisse des effectifs de l'école maternelle du Petit Prince nécessite une adaptation de la carte scolaire actuelle.

2 axes de travail sont envisagés : - modifier la carte scolaire en redéfinissant des secteurs : les nouveaux arrivants du secteur marronniers / Barcelone seront orientés vers les écoles Petit Prince.

Et - faire appel au volontariat de familles : les familles des quartiers sud de la zone Tabarly (Barcelone / Nauzes / Route de Saint Clar / Barthas) pourront se porter volontaires pour rejoindre l'école maternelle du Petit Prince ou Florence Arthaud, en renonçant au transport. Le nombre maximal de volontaires pouvant être acceptés sera donné par la mairie.

Une réunion est organisée le 27 mars à la salle de la Gravette en présence des familles de la zone sud concernée. 120 familles ont été informées et invitées par courrier.

8 familles de la zone des marronniers pourraient être invitées à rejoindre l'école maternelle du Petit Prince.

Les situations individuelles seront étudiées au cas par cas avant toute prise de décision.

Les familles volontaires devront renoncer au transport. Elles seront de toute façon majoritairement à moins d'un kilomètre du site scolaire choisit.

La mairie souhaite éviter la fermeture d'une classe au Petit Prince et l'ouverture à Tabarly.

2- CLASSE OCCITANE

Seules 4 familles étaient présentes à la réunion d'informations du lundi 12 mars 2018. Les parents vont devoir se positionner sur la classe occitane avant le 13 avril 2018 date butoir. Toute radiation ou inscription au-delà de la date limite ne pourra être prise en compte.

3- TRAVAUX EQUIPEMENTS BESOINS

Réponses aux questions des parents d'élèves :

Réponse de Mr Novak, directeur des services techniques concernant l'absence des cendriers. Les cendriers muraux en métal ont été commandés, dès leur réception, ils seront installés aux entrées des écoles. Un nettoyage aux abords des écoles sera régulièrement organisé. Le vidage des cendriers se fera par les services techniques.

Climatisation des classes : un travail sur l'étanchéité, l'isolation des locaux doit être effectué. Une réflexion doit être engagée dans ce sens. C'est une école très exposée au rayonnement solaire de par les nombreuses ouvertures, aussi certains vitrages vont être condamnés. La climatisation des classes ne sera pas efficace dans un tel espace car au-delà de 2m, on n'en ressent plus l'efficacité, ce serait une dépense inutile et énergivore. La mairie propose d'alimenter l'école en ventilateurs et pourquoi pas en brumisateurs.

La directrice rappelle l'urgence concernant la réparation de la toiture du couloir reliant les 2 structures.

4- PPMS et INCENDIE

Exercice incendie:

<u>Site du Petit Prince</u>: un exercice a été réalisé le 29/09/2017. Tout s'est déroulé correctement. Mr Novak précise que l'alarme incendie est obligatoirement contrôlée tous les ans et ne doit être utilisée qu'en cas d'incendie.

PPMS: intrusion/attentat

<u>Site du petit prince</u> : l'exercice a été réalisé le 2 février 2018, cet exercice a pour but de développer des comportements réflexes et de faire remonter les dysfonctionnements afin d'améliorer l'efficacité des gestes et procédures.

Face aux difficultés rencontrées, une réunion d'analyse a été réalisée avec l'équipe enseignante pour trouver des solutions aux différents problèmes rencontrés. Une liste des manques matériels a été envoyée à la mairie : alarme spécifique, problème de fermeture des locaux, obstruction de la visibilité.

Les élèves et les enseignantes ont été réactives et les enfants sont restés silencieux le temps de l'exercice.

Mr Novak : la création d'une alarme filaire avec plusieurs déclencheurs est très coûteuse, environ 20000€ par structure scolaire. Aussi la mairie s'oriente plutôt vers une alerte reliée aux téléphones portables.

Pour les exercices de confinement : la personne qui alerte a le temps de faire le tour de l'école pour prévenir.

La mairie souhaite remettre des cylindres identiques à toutes les portes des écoles avec un système de condamnation intérieure et réfléchit à un système plus spécifique pour limiter l'accès des entrées des écoles, du bureau de la directrice... Ce projet sera soumis au vote du budget en avril.

Y a-t-il des exercices PPMS organisés sur le temps d'ALAE?

La directrice de l'école informe qu'en l'état actuel des choses aucun exercice n'est imposé sur ce temps-là.

5- PROJET D'ECOLE

Il est en cours de réécriture et sera soumis au vote au prochain conseil d'école.

6- TRANSPORT

Toutes les nouvelles demandes ainsi que les renouvellements se feront **par internet** comme l'an passé. Les parents seront informés par courrier de l'ouverture du serveur et de la procédure à suivre.

Peut-être y aura-t-il un réajustement des trajets des transports scolaires en fonction de la modification de la carte scolaire.

Aux abords de l'école, certains automobilistes se permettent des stationnements gênants voire dangereux qui peuvent retarder les services de bus ou nuire au bon fonctionnement de la traversée des élèves. Aussi afin d'y remédier, la police municipale a été informée et sera en mesure de verbaliser toutes les voitures ne respectant pas les règles de stationnement.

7- BUDGETS:

Coopérative scolaire: 1904€ soit 9,6€ par élève. On note une stabilité du montant global mais par contre l'analyse montre que beaucoup moins de familles ont participé. Cependant, les dons de ces familles ont été plus importants. L'équipe enseignante les en remercie.

Spectacle de Noël : coût total 855€.

<u>Donation de l'association ASPAREL</u> : 1379€et 15€ de participation pour le remboursement de l'activité cuisine de 2 classes : PS et PS/MS

<u>Donation de l'association des Petits Lurons</u>: 1054€ qui ont permis d'enrichir notre stock de jeux de cour : l'achat de trottinettes à 3 roues et de lots de roues grand format.

<u>Bénéfices des manifestations</u> : les Photos individuelles ont permis un bénéfice de 1823€. Opération sac avec impression des dessins des enfants : 242,70€.

Grâce aux divers bénéfices et dons, nous avons investi dans l'achat de matériel d'EPS : cerceaux, plots, trampoline, couveuse et livres pour les classes.

L'école peut aussi grâce à la coopérative scolaire financer les entrées pour école et cinéma et pour la sortie cinéma des PS et MS.

Budget mairie:

Mr Planchon adjoint au maire annonce que le budget des écoles pour l'année 2018-2019 devrait être reconduit à savoir **36€ par enfant pour le budget fonctionnement** et **16€ par enfant pour la subvention de la coopérative** sous réserve du vote du budget en mairie le 03/04/2018.

Le **budget transport** devrait rester sensiblement le même, peut-être y aura-t-il un réajustement. Mme Massat précise, qu'exceptionnellement cette année en raison de l'annulation des séances de piscine pour certaines classes de GS, le budget transport n'a pas été beaucoup impacté, cependant il sera utilisé à d'autres fins et permettra de financer le transport des sorties prévues en fin d'année. L'année prochaine, si le nombre de parents agréés est suffisant, les séances de piscine seront reconduites.

Le **budget mobilier de 2000€** pour équiper les écoles, restera inchangé.

Concernant **le budget numérique** : la mairie va réinvestir dans l'achat de 4 tablettes afin que les enseignantes puissent les utiliser en petit groupe d'atelier.

8- VIE DE L'ECOLE

Photo de classe: Elle aura lieu le 05/04/2018.

<u>Activité piscine</u>: par manque d'accompagnateurs les séances piscines ont dû être annulées pour les classes de Mmes De Conto, Caisso et Devouard.

Les parents d'élèves vont prendre le relai pour mobiliser les parents pour l'année scolaire prochaine.

Il faut savoir que chaque année, la 3^{ième} semaine de septembre, un samedi matin, une séance d'agrément est prévue. Par ailleurs, cette année d'autres dates ont été proposées pour permettre aux parents de se rendre disponibles pour cette activité.

<u>Chorale</u>: elle aura lieu en 2 temps, comme habituellement, le jeudi 15/06 et sera reconduite selon les modalités de l'année précédente: 2 chorales d'école où sont regroupées les PS, MS et GS. Les fratries pourront être regroupées ce jour-là.

L'équipe enseignante remercie la mairie de nous avoir réservé la salle pour une représentation un vendredi soir.

<u>Kermesse</u>: suite au sondage des parents d'élèves élus, la kermesse organisée par les parents aura lieu cette année hors temps scolaire de 16h à 19h le vendredi 08/06. L'entrée sera gratuite et chaque enfant devrait repartir avec un lot.

<u>Sorties de fin d'année</u> : pour les 2PS et PS/MS et pour la MS de Mme Devouard, sortie à la ferme des Balances à Seissan dans le Gers.

Pour Mme Pater et Massat ce sera le 22/06

et pour Mme Dulout et Devouard elle aura lieu le 29/06.

Les occitans iront à Toulouse pour assister à un concert de Turlututu le 28/05 à Toulouse.

<u>Visites du CP</u> prévues le 21/06 pour Mme De Conto 22 /06 pour Mme Caisso 19/06 pour Mme Mokhtari 18/06 pour Mme Devouard

D'autres échanges ont ou auront lieu avec les CP :

- Fin janvier un goûter autour de la galette préparée par les GS a été organisé avec les CP.
- Le 28 mai un échange aura lieu autour d'un conte illustré par les GS et raconté par les CP.

Les PS bénéficieront d'une intervenante conteuse qui interviendra 4 fois jusqu'à la fin de l'année en s'appuyant sur les contes travaillés en classe.

Tous les élèves ont aussi bénéficié d'une intervenante en danses et langues occitanes.

Fin 19h15